

● Fin de l'agonie du Watergate

● Kissinger reste

● La presse a eu raison de Nixon



Nixon confère avec le vice-président Ford, avant l'annonce de sa démission.

Autres informations et photos dans les pages 5, 25 et 26

LE SOLEIL

42 PAGES

78e ANNEE — No: 187

QUEBEC, VENDREDI 9 AOUT 1974

PRIX QUINZE CENTS

Ford rassure l'opinion mondiale

à lire

Les trois chaînes

Le ministre Drummond vient d'assouplir la Loi des trois chaînes, notamment en ce qui concerne la coupe du bois. Celle-ci pourra être autorisée, mais non la destruction systématique.

— page 2

Superfrancofête

Le Festival international de la Jeunesse, c'est un événement. Mais c'est par ses suites, soit la continuité des liens qu'il aura permis de créer, qu'il devra être jugé selon son directeur général Pierre LeFrançois.

— page 3

Investissements étrangers

Selon le ministre William Tetley les révélations concernant les effets des investissements étrangers au Québec font partie d'un document de travail et non d'un livre blanc sur la question.

— page 19

sommaire

A Québec aujourd'hui	12
Annonces classées	27 à 35
Arts et lettres	12 et 13
Bandes dessinées	36
Bridge	34
Décès	37
Economie-finances	19 à 21
Horoscope	27
Mot mystère	35
Mots croisés	31
Page documentaire	5
Patron	32
Sport	7 à 11
Télévision	10 et 37

météo

Généralement ensoleillé aujourd'hui et demain dans les régions de Québec, Rimouski, Baie-Comeau, Sept-Îles et Gaspé.

— Détails, page 2

(D'après AFP, UPI, PA, Reuter) — Si l'opinion américaine a accueilli avec soulagement la démission du président Nixon et l'accession de M. Gerald Ford à la présidence de la République, l'opinion mondiale, quant à elle, s'interroge sur la continuité de la politique étrangère des Etats-Unis.

Comme s'il voulait rassurer l'opinion mondiale en cette matière, M. Gerald Ford, assermenté ce midi comme trentième président des Etats-Unis, s'est empressé, peu après le discours de M. Nixon, de confirmer M. Henry Kissinger dans ses fonctions de secrétaire d'Etat, ainsi que la poursuite de la politique étrangère conduite par son prédécesseur. Qualifiant M. Kissinger de "très grand homme", M. Ford n'a cependant eu que quelques mots au sujet de son prédécesseur, déclarant que son geste de démission mettait fin à une période particulièrement triste de la vie politique américaine.

Pour l'ensemble des Américains, semble-t-il, adversaires ou partisans de M. Richard Nixon, c'est avec un certain soulagement que l'on a appris sa démission, tant l'on craignait que la procédure de destitution ne porte un coup fatal aux institutions et ne paralyse encore plus l'activité gouvernementale.

Ce souci de continuité a d'ailleurs été affiché tant par M. Ford que par M. Nixon. Ce dernier, dans son discours d'adieu retransmis sur toutes les chaînes de télévision nationale et à l'étranger par satellite, a exhorté le peuple américain à se rallier à "ce nouveau président dont ont besoin les Etats-Unis". Quant à M. Ford, il a annoncé qu'il fonctionnerait "pour l'instant" avec l'administration en place.

Cet effort de "transition dans l'ordre" a été apparemment soutenu sans défaillance durant les heures fiévreuses qui ont précédé le discours de M. Nixon. Si c'est après une rencontre tenue mercredi avec les dirigeants républicains du Congrès que Nixon a "craché", c'est, selon toute vraisemblance, dans la nuit de mercredi à hier, après un dernier entretien avec le secrétaire d'Etat Henry Kissinger, que M. Nixon a pris sa décision. Son chef de la diplomatie lui aurait alors fait valoir que la crise devait être dénouée rapidement sous peine de voir le leadership des Etats-Unis dans le monde être dangereusement érodé.

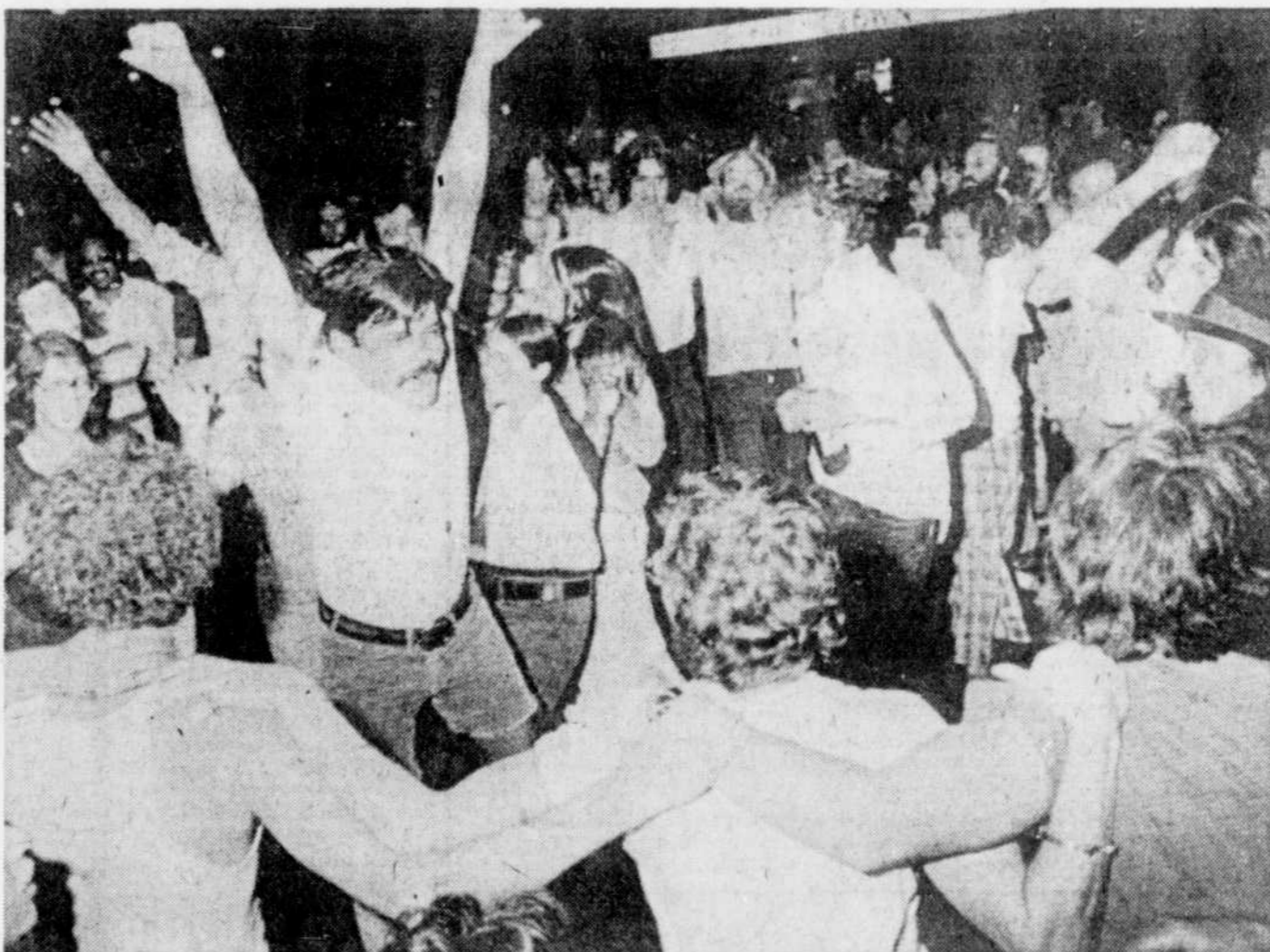
Hier matin, M. Nixon recevait à la Maison-Blanche le vice-président Ford et arrangeait avec lui la passation des pouvoirs.

Après une dernière entrevue avec les leaders démocrates et républicains du Congrès, M. Nixon a mis une dernière touche à l'allocution qu'il devait prononcer hier soir.

Quant à M. Ford, il a profité d'une partie de la journée pour préparer la relève. A la demande de son prédécesseur, il a rencontré l'actuel secrétaire général de la Maison-Blanche, le général Alexander Haig, qui l'a informé des grands dossiers actuellement en suspens à la Maison-Blanche.

Il a également conféré avec M. Kissinger avec qui il a discuté des conséquences de la crise politique sur la politique mondiale, des termes par lesquels devaient être informés les chancelleries étrangères du changement de gouvernement aux Etats-Unis et enfin de la confirmation des fonctions de M. Kissinger dans le cabinet Ford. Il est le premier président non élu de la République américaine.

(Suite à la page 6, 1re col.)



C'était hier la grande fiesta à Cambridge, Mass., comme à Washington.

Cinq des ministres réélus doivent céder leur place

par Jean-Paul GAGNE

OTTAWA — Le remaniement ministériel annoncé, hier, dans la capitale fédérale, témoigne de la volonté de M. Pierre Elliott Trudeau de renouveler son cabinet en dépit du fait qu'un seul ministre de l'ancien gouvernement, soit M. Jack Davis, ait subi la défaite, le 8 juillet dernier.

En effet, probablement pour la première fois dans l'histoire du Parlement canadien, un chef de gouvernement s'est permis de rétrograder cinq ministres sur les banquettes arrières, dans le but d'apporter du sang neuf à son équipe ministérielle.

Les "démissionnaires" sont MM. Jean-Eudes Dubé, 47 ans (Travaux publics), Herb Gray, 43 ans (Consommation et Corporations), Robert Stanbury, 44 ans (Revenu national), Stanley Haidasz, 51 ans (Multiculturalisme). Le cinquième ex-ministre est M. Martin O'Connell, qui avait siégé au cabinet de janvier 1971 à octobre 1972, lorsqu'il a subi la défaite, pour devenir, jusqu'en mai dernier, conseiller spécial du premier ministre; réélu député le 8 juillet dernier, M. O'Connell était considéré par les obser-

vateurs comme de nouveau ministrable. Enfin, il y a le départ du cabinet de M. Paul Martin, l'ex-leader du gouvernement au Sénat.

A l'exception de M. Haidasz, qui a éprouvé des difficultés dans ses fonctions de ministre d'Etat au multiculturalisme, les ministres démissionnaires n'avaient aucune raison apparente d'avoir à quitter le cabinet.

Autres nouvelles à la page 3

Il est à prévoir, cependant, que la plupart d'entre eux ne siégeront que temporairement dans les arrières-banquettes et qu'ils accepteront de nouvelles fonctions en dehors de la politique active, dans un avenir rapproché.

M. Trudeau a justifié ces départs ainsi que l'acceptation par MM. Mitchell Sharp et Charles Drury des fonctions moins prestigieuses de président du Conseil privé et leader du gouvernement

en Chambre, pour le premier, et de ministre des Travaux publics et ministre d'Etat chargé de la Science et de la Technologie, pour le second, par la nécessité pour le chef du gouvernement d'avoir plus de flexibilité dans l'attribution des responsabilités ministérielles.

Le chef libéral a déjà posé des jalons en ce sens par la rotation qu'effectuent, depuis 1968, les députés aux postes de secrétaires parlementaires; ces derniers sont normalement en fonction pour deux ans; c'est ainsi que quelque 50 députés ont pu faire l'expérience de ces postes de secrétaires parlementaires depuis l'élection du premier gouvernement Trudeau.

Hier, au cours d'une conférence de presse, le chef du gouvernement a indiqué qu'on pouvait s'attendre à un autre remaniement important, l'an prochain; encore une fois, M. Trudeau a indiqué que ce remaniement témoignera de la flexibilité de son gouvernement, ce qui est un indice que d'autres ministres seront appelés à céder leur place.

Au nombre des nominations importantes, il y a lieu de signaler l'accession

(Suite à la page 6, 3e col.)

Paragon n'apparaît plus dans le décor

par Gilbert ATHOT

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Claude Simard, ainsi que sa soeur (Andrée), épouse du premier ministre Bourassa, se sont départis de tous leurs intérêts dans la désormais célèbre société Paragon.

C'est ce qu'a d'ailleurs confirmé officiellement le chef du gouvernement lui-même, en l'absence de son beau-frère ministre, en vacances jusqu'au 20 août, au cours d'une conversation téléphonique avec le représentant du Soleil.

Par ailleurs, des sources sûres ont précisé que la majeure partie des intérêts de M. Claude Simard et de sa soeur (Andrée) dans Paragon, a été vendue à des "officiers" ou "employés" de la même société, mais étrangers à la famille des Simard, à l'exception de M. Guy Bernier, marié à Michèle Simard (soeur de la femme du premier ministre), qui a acheté une partie des intérêts cédés. Il détenait déjà des intérêts directs dans Paragon et il est en plus l'un des principaux administrateurs de la société Paragon.

Quant à Michèle Simard (Mme Guy Bennis) et à René Simard, frère de Michèle et de Mme Bourassa, ils ont conservé tous leurs intérêts qu'ils détenaient dans Paragon par le truchement du holding familial Claurémiand, ce qui est toutefois conforme aux directives émises en juin dernier par le chef du gouvernement. Il en est de même dans les autres provinces.

PASSE INAPERÇU

La vente de ces intérêts est passée inaperçue, lundi, au moment où les journalistes de la Tribune parlementaire ont consulté l'original des vingt-sept déclarations des membres du Conseil des ministres en ce qui a trait à leurs avoirs (ou ceux de leur femme ou enfants mineurs) susceptibles de les placer dans une situation de conflits d'intérêts.

Toutefois, un examen plus détaillé des déclarations des ministres et surtout des deux plus substantielles, soit celle de MM. Bourassa et Simard, a bel et bien permis de réaliser que la société "Formules mécanographiques Paragon Limitée" n'apparaissait pas dans le décor.

Une première personne étrangère à la famille Bourassa-Simard a tout d'abord laissé entendre au Soleil qu'il fallait en déduire que les intéressés s'étaient probablement départis de leurs intérêts dans la dite société, ce qui devait confirmer officiellement le premier ministre.

POURQUOI?

Interrogé sur cet aspect précis de la

(Suite à la page 6, 1re col.)

De lourds défis pour Chrétien et Mackasey

OTTAWA (PC) — Le nouveau ministre des Postes, Bryce Mackasey, qui est bien vu d'une bonne partie du mouvement ouvrier, fera face à une situation difficile lorsqu'il assumera les responsabilités de son nouveau portefeuille, au cours des prochaines semaines.

La nomination du député de 52 ans, qui possède une expérience de 12 ans aux Communes, a été annoncée hier par le premier ministre Trudeau, qui a également muté son ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien M. Jean Chrétien au poste de président du Trésor.

Ces deux choix ouvrent une nouvelle voie dans les relations entre le gouvernement et les services publics, à une époque où le mécontentement des fonctionnaires fédéraux semble à son pinacle.

MM. Chrétien et Mackasey sont considérés habituellement comme des réformateurs au sein du cabinet fédéral.

Opposition insensible au remaniement

OTTAWA (PC) — Quatre nouveaux ministres, huit autres déplacés et le départ de six n'a pas perturbé beaucoup les occupations des leaders des parti d'opposition, hier.

En effet, tandis que le bureau du leader conservateur réservait ses commentaires pour mercredi prochain, jour du caucus, M. Réal Caouette, chef créditiste, poursuivait une partie de pêche à Rouyn tandis que M. Edward Broadbent, leader intérimaire des néo-démocrates aux Communes, était absent de son bureau.

Par contre, l'Union des Facteurs du Canada, a rapidement félicité par télégramme M. Jean Chrétien pour sa nomination au Conseil du Trésor, matériellement l'ultime patron de tous les fonctionnaires, et M. Bryce Mackasey, pour sa nomination au ministère des Postes.

M. Mackasey sera pris à partie dès cet automne, alors qu'il amorcera des négociations avec les employés des postes qui désirent renouveler leur contrat de travail et qui craignent que l'automatisation ne mette en péril leur sécurité d'emploi. M. Mackasey devra découvrir une formule de compromis susceptible d'améliorer le moral des employés des Postes.

ADMIRATION

Le député de Verdun est un familier des relations industrielles et, à titre de ministre du Travail, entre juillet 1968 et janvier 1972, il a conquis l'admiration de maints leaders syndicaux.

Sous sa direction, le Code du Travail du Canada fut substantiellement amendé pour rendre la législation fédérale plus favorable aux syndicats. Une des principales modifications donnait aux employés, sous juridiction fédérale, le droit de négocier les changements technologiques.

Ce droit à la négociation des changements technologiques constitue d'ailleurs une des principales demandes du Syndicat canadien des employés des Postes, qui craignent les retombées du projet d'automatisation des postes, au coût de \$90 millions.

Des salaires réduits pour les employés faisant fonctionner les nouvelles machines et les plans des Postes pour réduire le personnel dans l'avenir ont provoqué un mécontentement général et la grève générale du printemps dernier. L'ancien ministre des Postes, André Ouellet, maintenant à la Consommation, avait garanti la sécurité d'emploi aux employés en fonction, mais cette promesse n'avait pas effacé les craintes des fonctionnaires.

Le ministère des Postes se doit d'appliquer son programme d'automatisation et ses 20.000 employés, pour leur part, pourraient difficilement faire marche arrière après s'être fortement retranchés dans leurs positions.

DES DOUTES

Mais, M. Mackasey, est Irlandais originaire du Québec, pourrait calmer les doutes des employés postaux. Il aura probablement besoin, pour ce faire, de

tous les talents de négociateur acquis à titre de responsable des ministères du Travail et de la Main-d'Oeuvre.

Le président Roger Decarie des 12.000 postiers du Canada, a affirmé, hier, que M. Mackasey était accredité dans le mouvement ouvrier. "Nous avons besoin d'un véritable ministre du Travail aux Postes. M. Mackasey est un homme d'affaires et amènera de nouvelles idées. Nous en avons besoin. M. Ouellet était plus un politicien qu'un ministre", a-t-il ajouté.

Quant à D.A. Blackie, président des 8.000 employés des Postes, il croit "que la réputation de M. Mackasey permet de croire qu'il sera un excellent ministre".

M. Mackasey, qui avait démissionné de son poste de ministre de la Main-d'Oeuvre après que le gouvernement minoritaire libéral eut été reporté au pouvoir en 1972, avait ensuite été nommé ministre sans portefeuille, au cours de la dernière campagne électorale. Cette nomination avait été considérée par les observateurs comme une tentative du Parti libéral d'obtenir les bonnes grâces du monde ouvrier.

ASSURANCE-CHOMAGE

M. Mackasey était ministre quand le nouveau programme d'assurance-chômage fut institué en 1972 et il assumait la responsabilité du coût élevé de ce programme, qui s'est élevé à \$2 milliards l'an dernier.

Quant à M. Chrétien qui, comme ministre du Nord canadien et des Affaires indiennes depuis 1968, fut considéré comme un réformateur, il a modifié considérablement le ton des pourparlers avec les Indiens et les Esquimaux.

A titre de président du Conseil du Trésor, il devra émettre des directives sur les fonds pouvant être versés aux fonctionnaires. Le Conseil du Trésor est formé de quelques ministres chargés de déterminer les limites aux dépenses fédérales. M. Chrétien était un des ministres faisant partie de ce groupe, au dernier parlement.

Claude Edwards, président du plus important syndicat de fonctionnaires, l'Alliance des fonctionnaires fédéraux du Canada, comptant 145.000 membres a révélé, hier, qu'il n'avait jamais négocié avec M. Chrétien.

"Je le connais de réputation, toutefois, comme étant un homme honnête et juste et j'espère le rencontrer bientôt."



Satisfaction

Le premier ministre Trudeau semble des plus satisfaits du remaniement qu'il vient d'annoncer au sein de son cabinet, même si cinq anciens ministres ont été ramenés

au rang de simples députés. Il est vrai aussi que M. Trudeau peut bien sourire, il s'est bien moqué de nombre de prévisions faites au sujet de son remaniement.

Le festival sera jugé par ses lendemains

par Micheline DROUIN

Ca aurait pu être un congrès; ça aurait pu être un "show"; c'est devenu un festival kaléidoscopique. Pourquoi? Pourquoi a-t-on fait de la superfrancofête un événement aussi éparpillé dans l'espace et aussi multiple dans ses activités?

Pierre LeFrançois, le directeur général du Festival international de la jeunesse, a une réponse à cela. Son équation est à peu près la suivante: fractionner un événement, c'est multiplier ses facettes, et augmenter d'autant les possibilités de créer des contacts.

C'est cela surtout qui lui tient à coeur: créer des liens. Pour lui, le festival sera réussi en autant qu'il ne sera pas simplement un événement dans le temps, sans suite.

Si les contacts créés à l'occasion du festival se prolongent dans le temps, que ce soit au niveau des groupes de Québécois qui ont voulu s'associer directement au festival, des familles qui auront reçu des Africains à dîner, on dira bravo, c'est réussi.

Evidemment, la continuité pourra être assurée à différents paliers, plus officiels, et l'Agence de coopération culturelle et technique, où germeait depuis quatre ans l'idée d'un tel festival, pourra développer de nouveaux programmes destinés à resserrer les liens entre les 25 pays francophones qu'elle regroupe.

C'est à l'automne 1975, lors de la conférence générale de cette agence, qu'on décidera si oui ou non le bilan a été assez positif pour répéter l'expérience dans quatre ans. Le festival pourrait d'ailleurs prendre une toute autre tournure, selon le pays qui sera hôte.

Les responsables québécois se sont dits, eux: "En 1974, si ça se fait ici, il faut tenir compte de la réalité d'ici. Et la réalité d'ici, ce n'est pas juste de s'asseoir et de regarder. C'est de vivre l'expérience."

"On aurait pu faire strictement des spectacles: il en faut des spectacles, ça galvanise les gens, ça les aide à prendre conscience d'autres réalités, mais il fallait aller plus loin... En fait, on découvre beaucoup plus de choses, lorsqu'on a l'occasion d'être mêlé à une petite communauté."

C'est sur ce principe que sont venues se greffer les 300 manifestations de la superfrancofête qui débutera mardi. Elle a eu un cheminement assez compliqué cette fête.

Depuis sa naissance, en 1970, l'Agence de coopération culturelle et technique (au sein de laquelle le Québec a un statut particulier de gouvernement participant) cherchait un moyen de resserrer les liens des 25 pays francophones qu'elle

regroupe, et de coopérer sur une base originale.

Une des premières hypothèses de travail envisagées avait été les "Jeux de la francophonie", qui se seraient appro-

chés comme calibre des Jeux du Commonwealth. Pourquoi a-t-on abandonné le projet?

"On n'a pas abandonné le projet, proteste M. LeFrançois. On s'est aperçu qu'il y aurait peut-être lieu d'y greffer une vocation culturelle. En somme, on a élargi les horizons des Jeux de la francophonie."

Une des priorités des organisateurs du festival a d'ailleurs été de rendre justice à la réalité des pays participants, et d'en donner une vue d'ensemble, souligne le directeur général M. LeFrançois.

C'est dans cette optique qu'on a privilégié le critère d'authenticité, dans le choix des délégations étrangères.

Cependant, ni l'agence ni la Société d'accueil du Festival international de la jeunesse francophone n'ont eu leur mot à dire dans la sélection des délégués.



C'est à voir

Pierre LeFrançois, directeur général du Festival international de la Jeunesse de Québec, affiche son optimisme sur l'issue de la superfrancofête dont le succès

tiendra, selon lui, à la continuité des liens qui auront pu être tissés au cours de cette période de festivités et de manifestations diverses dans la Vieille Capitale.

Après avoir défini la programmation, "tout ce qu'on pouvait faire c'était de recueillir les résultats des réflexions des gouvernements", précise-t-il.

Les pays ont-ils procédé par concours? Ça dépendait des Etats. Ils étaient libres d'adopter la formule de sélection la plus adéquate.

Au Québec, c'est le ministère des Affaires culturelles qui était chargé du choix des délégués; et on a jugé important de permettre à des régions de la province d'être représentées. A Ottawa, c'est le ministère des Affaires extérieures qui a choisi les délégués.

Les deux parties prenantes ont environ 150 délégués, qu'elles se sont réparties également entre elles.

Quant à la société d'accueil du festival que dirige M. LeFrançois, elle représente les deux gouvernements, d'Ottawa et du Québec, et elle sera dissoute dans quelques mois.

Si les gouvernements ont versé des crédits à la société, c'est certainement pour qu'il y ait une suite et une continuité", a-t-il souligné enfin.



La police dans la ronde

par Guy DUBE

Des mesures de sécurité rarement vues jusqu'ici dans la capitale provinciale marqueront le déroulement des activités de la superfrancofête, du 13 au 24 août.

Armée, Sûreté du Québec, sûretés municipales de Sainte-Foy et de Québec, Corps des commissaires, agences de sécurité, unité d'urgence de la SQ, rien n'a été négligé pour parer à toute éventualité.

SURETE DU QUEBEC

Le territoire des plaines d'Abraham sera exclusivement sous la responsabilité de la Sûreté du Québec. Sans donner de chiffres précis, un porte-parole a précisé que les policiers seront "en nombre suffisant pour assurer la sécurité de toute la population".

Ces policiers seront tantôt en uniforme, tantôt habillés en civil; ils seront secondés d'un hélicoptère qui dirigera certaines opérations.

Une partie du Musée du Québec sera d'ailleurs temporairement transformée en "quartier général".

L'escouade régionale alcool-moralité (ERAM), qui relève de la SQ, se tiendra également sur les Plaines.

La seule autre présence policière sur le terrain de la superfrancofête sera celle du Corps des commissaires ("police des plaines"), qui est sous la juridiction de la Gendarmerie royale du Canada; ces quelques policiers continueront leur travail normal de patrouille et de surveillance.

Enfin, quelque 200 membres de l'unité d'urgence de la Sûreté du Québec se tiendront à distance, mais seront prêts

à intervenir en moins de temps qu'il ne faut pour le dire.

ARMEE

Les Forces armées canadiennes apporteront leur appui, du côté sécurité, à la demande même du ministère des Affaires extérieures, nous a confirmé, hier, un porte-parole de la base de Valcartier.

Un personnel de quelque 35 infirmiers sera responsable de deux "hôpitaux" en forme de dôme; l'un sera situé à l'arrière de la Petite Bastille, près de la "grande scène", l'autre à côté du Peps, sur le terrain de l'université Laval.

Le ministère de la Défense nationale mettra également deux ambulances à la disposition du public. L'armée d'ailleurs pris entente avec certains hôpitaux de Québec, en ce qui a trait aux cas d'urgence, et un contact-radio les reliera constamment.

SURETES MUNICIPALES

Tout événement qui surviendra à

l'extérieur des Plaines d'Abraham et dans les limites de la capitale provinciale sera sous la responsabilité de la sûreté municipale de Québec.

Par contre, les incidents qui pourraient survenir sur le campus universitaire relèveront de la sûreté municipale de Sainte-Foy.

Enfin, c'est une agence de sécurité qui contrôlera l'accès sur les Plaines aux véhicules des officiels et des personnalités.

PONTIAC GRAND PRIX
1974
7,000 milles
Soir: 651-5429

LA PURE VÉRITÉ

affiliée à L'AMBASSADOR COLLEGE
Assemblée tous les samedis matins (10h.30)
HOTEL CHATEAU BONNE ENTENTE
3400, Chemin Ste-Foy
Ministre C. Wilkins
C.P. 1431, Québec G1K 1G7
Lisez notre revue "La Pure Vérité" (The Plain Truth) et regardez notre émission au canal 5 chaque dimanche "Gagner Ted Armstrong".

L'INSTITUT HUMANISTE (Astro-Club)
Le plus grand centre de rencontre au Canada
67 est, St-Cyrille
Québec
529-8131

Service de Rencontre
ANNA
Tél.: 525-4631

Ford rassure...

(Suite de la première page)

DISCOURS

C'est d'une voix calme mais émue que M. Nixon a fait ses adieux au peuple américain. Tout en soulignant qu'il n'était pas un lâcheur, M. Nixon a insisté sur le fait que les intérêts nationaux justifiaient un changement de président. Après avoir reconnu que le temps à consacrer à l'affaire Watergate lui interdisait à toutes fins pratiques l'exercice du gouvernement, il a en outre admis la fatalité de sa destitution puisqu'il a perdu le soutien parlementaire nécessaire à la poursuite de son mandat. L'essentiel de son discours a cependant été consacré au bilan de son activité présidentielle, particulièrement en politique étrangère, qu'il a suggéré à M. Ford de poursuivre.

M. Nixon n'a cependant en aucun moment fait siennes les accusations portées contre lui par les membres de la commission Rodino, se contentant de signaler certaines "erreurs de jugement" qui seules peuvent lui être reprochées.

Peu avant ce discours historique, M. Nixon avait eu un ultime conseil de famille où il avait fait part à ses proches de sa décision. Selon certaines sources, son épouse et ses filles, éminemment hostiles à une démission volontaire, souhaitaient plutôt que le chef de la Maison-Blanche mène le combat jusqu'au bout. Elles auraient même réussi à différer de vingt-quatre heures l'annonce de la démission de M. Nixon.

Quant à M. Ford, il a passé les derniers moments de sa vice-présidence à préparer avec ses collaborateurs le choix d'un successeur à la vice-présidence ainsi que les discours qu'il devrait prononcer ce soir à l'intention du peuple américain et aux deux Chambres réunies.

AGONIE

Malgré les démentis de la Maison-Blanche, lundi et mardi derniers, il était devenu évident, après les "aveux" de lundi, que la cause de M. Nixon était perdue au Congrès. Non seulement sa mise en accusation par la Chambre basse était devenue inévitable mais aussi sa condamnation et sa destitution par le Sénat. Le chef de la Maison-Blanche n'avait plus qu'à choisir sa porte de sortie: celle du devant lui étant interdite, il a choisi celle du côté pour ne pas se voir imposer celle d'en arrière.

Il apparaît en plus en plus évident qu'aucun marchandage quant à l'immunité de M. Nixon comme "prix" de sa démission n'avait été conclu. Ni la Maison-Blanche, ni le cabinet du procureur spécial Jaworski n'ont révélé l'existence d'un compromis soit même celle de négociations ayant pu y aboutir.

Le Congrès d'ailleurs semble divisé sur cette question. Certains parlementaires voudraient que la loi soit appliquée à tout le monde. D'autres, au nom de la "réconciliation nationale", veulent que le pardon présidentiel soit accordé par M. Ford au président déchu à la demande du Congrès. Enfin, un troisième groupe voudrait qu'une immunité soit garantie à M. Nixon par le Congrès, en échange d'"aveux clairs et nets" de sa part qui "dissiperait toute ambiguïté". Redevenu citoyen ordinaire à partir de midi aujourd'hui, Richard M. Nixon risque de passer sous le rouleau compresseur du procureur Jaworski.

Paragon n'apparaît...

(Suite de la première page)

La déclaration de son beau-frère et de la sienne (en raison des intérêts de son épouse), M. Bourassa a expliqué que deux choix se présentaient: a—frapper Paragon de l'interdiction formelle de faire des marchés avec l'Etat ou ses agences; b—vendre les intérêts.

Appelé à expliquer le second choix, le premier ministre, après s'être empressé de signaler que les transactions de Paragon avec l'Etat ne représentaient qu'environ 5 pour cent de son chiffre d'affaires annuel global, a affirmé qu'il aurait été difficile de contrôler le respect de l'interdiction, en raison des nombreux vendeurs que Paragon emploie.

PARAGON-CLAUREMIAND

La société "Formules mécanographiques Paragon Limitée" était la propriété, jusqu'à tout récemment, dans une proportion d'environ 70 pour cent, du holding Clauremiand de la famille Simard.

Cruauté du sort, il y a en effet six ans jour pour jour, M. Nixon obtenait l'investiture républicaine aux élections de novembre 1968, qui devaient le conduire à la Maison-Blanche.

REACTIONS

Il semble bien que la démission du président Nixon a été accueillie avec soulagement dans presque toutes les chancelleries du monde, mais particulièrement dans les pays alliés et amis, où on s'est attaché à espérer que le changement de président ne changera rien dans les relations qu'ils entretiennent actuellement avec les Etats-Unis.

Des pays de l'Est, toujours aucune réaction. Il est vrai que la nouvelle a été connue trop tôt ce matin pour espérer recevoir des informations immédiates, d'autant plus que généralement, les leaders communistes s'accordent un temps de réflexion assez long avant de réagir à des événements politiques qui touchent les pays capitalistes.

Il faut souligner, cependant, que la presse des différentes capitales occidentales ne se gêne pas pour commenter l'affaire, affirmant que la démission de M. Nixon était la meilleure chose qui pouvait arriver aux Etats-Unis et soulignant les fautes du président démissionnaire.

Le premier ministre Trudeau a déclaré, de son côté, hier, qu'il avait toujours considéré le président Nixon comme un homme "loyal et juste", dont la politique envers le Canada a généralement été bénéfique pour notre pays et pour le monde entier.

Repondant aux questions des journalistes au cours d'une conférence de presse, M. Trudeau a précisé que rien ne le portait à croire que les relations canado-américaines se détérioreraient si M. Ford accédait à la présidence.

Ami personnel du nouveau président des Etats-Unis, M. Egan Chambers a affirmé, de son côté, hier, que la nomination de M. Gerald Ford était une bonne chose pour les relations canado-américaines.

M. Chambers est un ancien député progressiste-conservateur. Il a notamment déclaré:

"Ford va très bien comprendre le point de vue du Canada. Il est originaire d'une région du Michigan située près des frontières canadiennes et il nous connaît bien. Avec lui à la présidence, les relations du Canada vont être très amicales avec les Etats-Unis."

M. Chambers a siégé avec M. Ford au comité intergouvernemental canado-américain, entre 1958 et 1962.

"Nous pouvions toujours lui téléphoner, à n'importe quelle heure, pour lui faire part d'un problème."

Les deux familles aimaient faire du ski ensemble.

"Ford a souvent visité les régions d'Ottawa et de Montréal." M. Chambers est convaincu que M. Ford va réussir à relever la nation américaine, après l'affaire du Watergate.

"Je crois qu'il va faire un bon président. C'est un homme intègre qui connaît très bien les Américains et le Congrès."

Cinq des ministres...

(Suite de la première page)

respective de MM. Allan MacEachen et Jean Chretien aux postes prestigieux de secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures et de président du Conseil du trésor.

M. MacEachen est un économiste; il a déjà été conseiller économique de feu M. L.B. Pearson; il a été élu pour la première fois aux Communes en 1953 et a occupé diverses fonctions ministérielles; on lui reconnaît le mérite d'avoir, à maintes reprises, sauvé le gouvernement minoritaire précédent. C'est un bon négociateur et sa formation économique peut être un atout dans la conduite des dossiers économiques internationaux.

M. Jean Chretien s'est révélé un négociateur exceptionnel avec les autochtones: il a occupé les fonctions de ministre des Affaires indiennes pendant six ans, ce qui est probablement un record, si l'on se souvient que dix ministres se sont succédé à ce poste en 15 ans, avant lui. L'importante fonction de président du Conseil du trésor comprend la négociation des conventions collectives de la fonction publique. Comme la tâche comprend également l'application du bilinguisme dans la fonction publique, il n'est pas sans intérêt de voir un francophone accéder à cette fonction.

Pour M. André Ouellet, l'ex-ministre des Postes, l'accession à la fonction de ministre de la Consommation et des Corporations constitue une nomination majeure, puisqu'au moins deux projets de loi, laissés en plan au moment du renversement du gouvernement, devront être réintroduits lors de la reprise des activités parlementaires: il s'agit du bill sur la concurrence, sur lequel MM. Basford, Andras et Gray se sont déjà fait les mains et, dans certains cas, cassé le cou, et du projet de loi sur les profits excessifs (anti-profitteering), présenté quelques jours seulement avant la chute du dernier gouvernement.

Mme Jeanne Sauvé a, elle aussi, obtenu une promotion majeure en prenant charge d'un ministère chaque jour plus important, l'Environnement; il s'agit d'un ministère administratif, contrairement à la Science et à la Technologie, qui est un ministère de développement de politiques et de recherches. Elle sera secondée par un ministre d'Etat à la Pêche, M. Romeo LeBlanc, élu pour la première fois en 1972, ex-secrétaire de presse de M. Trudeau et député de Westmorland-Kent, en Acadie.

Quant au passage de M. Basford au Revenu national, il s'agit plutôt d'un transfert parallèle.

En ce qui concerne les deux ministres rétrogradés, MM. Sharp et Drury, il s'agit du commencement de la fin. Respectivement âgés de 63 et 62 ans, ils sont les deux doyens du cabinet. A titre de leader du gouvernement en Chambre, M. Sharp s'est vu confier le mandat de chercher avec les partis d'opposition à faire progresser le parlementarisme canadien, au sujet duquel M. Trudeau s'est dit "assez inquiet si l'on ne trouve pas le moyen de le rendre plus efficace pour le gouvernement et pour les partis d'opposition".

(Londres, par exemple, est bien en avant d'Ottawa. Il a fallu trois mois au Parlement canadien pour adopter un drapeau canadien, mais seulement une dizaine de jours au Parlement britannique pour décider de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marche commun.)

LES GRANDS DOSSIERS

Fait à signaler, quelques ministres importants de l'ancien gouvernement ont conservé leurs fonctions respectives pour des raisons diverses.

C'est le cas, par exemple, de M. John Turner, au sujet duquel il a rumeur à vouloir qu'il soit muté aux Affaires extérieures; M. Trudeau a révélé, hier, qu'il n'était que logique que M. Turner représente un nouveau budget à la suite de la défaite qu'a subie son exposé budgétaire du 6 mai dernier.

M. Marc Lalonde, s'est vu attribuer la responsabilité de la promotion du statut de la femme, mais il a conservé son portefeuille de la Santé nationale et du Bien-être "afin de continuer son travail de refonte du système de sécurité sociale".

C'est le cas aussi pour M. Eugene Whelan, le défenseur attitré des agriculteurs (il a pour ce faire la bénédiction du chef du gouvernement), qui a entrepris certains changements aux politiques agricoles visant une meilleure stabilisation des revenus des agriculteurs et une augmentation de la production.



M. Jean Marchand, de son côté, pourra poursuivre la réforme de son ministère et mettre en vigueur les nombreuses politiques de transports annoncées au cours de la dernière campagne électorale.

Outre M. Romeo LeBlanc, dont il a été question plus avant, les nouveaux ministres sont deux Ontariens, MM. Barney Danson, aux Affaires urbaines, et Judd Buchanan, aux Affaires indiennes; âgés respectivement de 51 et 45 ans, ils ont été élus pour la première fois en 1968; M. Danson est un homme d'affaires et M. Buchanan, un agent d'assurance-vie. Ils ont la réputation d'être des excellents communicateurs, une qualité particulièrement recherchée par M. Trudeau.

C'est une qualité que possèdent également M. Romeo LeBlanc, ex-journaliste à Radio-Canada, tout comme Mme Jeanne Sauvé du reste. M. André Ouellet est également un bon communicateur, de même que M. Marc Lalonde. Ces trois derniers ont accédé au cabinet en 1972.

Tel est aussi le cas pour le sénateur Ray Perreault, un ancien député de la Colombie-Britannique aux Communes, qui fut également un conseiller en publicité et en relations publiques.

En accédant au cabinet comme successeur de M. Paul Martin à titre de leader du gouvernement au Sénat, M. Perreault devient le second membre du cabinet représentant la Colombie-Britannique, succédant ainsi à M. Jack Davis.

La représentation de neuf provinces au cabinet demeure inchangée. Seule l'Ontario perd deux sièges par la suite des départs de MM. Gray, Stanbury, Haidasz et Martin et de l'accession de MM. Danson et Buchanan, malgré le fait qu'elle a fait passer le nombre de ses députés libéraux de 36 à 55.

La composition du nouveau cabinet Trudeau

OTTAWA (PC) — Voici la composition du nouveau cabinet, par ordre de préséance:

- Pierre Elliott Trudeau, 54 ans, premier ministre;
- Mitchell Sharp, 61 ans, président du Conseil privé de la reine pour le Canada;
- Allan Joseph MacEachen 51 ans, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures;
- Charles Mills Drury, 60 ans, ministre d'Etat chargé de la science et de la Technologie et ministre des Travaux publics;
- Jean Marchand, 54 ans, ministre des Transports;
- John Napier Turner, 43 ans, ministre des Finances;
- Jean Chretien, 38 ans, président du Conseil du Trésor;
- Bryce Stuart Mackasey, 51 ans, ministre des Postes;
- Donald Stovel Macdonald, 42 ans, ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources;
- John Carr Munro, 41 ans, ministre du Travail;
- Gérard Pelletier, 53 ans, ministre des Communications;
- Stanley Ronald Basford, 40 ans, ministre du Revenu national;
- Donald Campbell Jamieson, 51 ans, ministre de l'Expansion économique régionale;
- Robert Knight Andras, 51 ans, ministre de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration;
- James Armstrong Richardson, 50 ans, ministre de la Défense nationale;
- Otto Emil Lang, 40 ans, ministre de la Justice et Procureur général du Canada;
- Jean-Pierre Goyer 40 ans, ministre des Approvisionnement et Services;
- Alastair William Gillespie, 50 ans, ministre de l'Industrie et du Commerce;
- Eugene Francis Whelan, 50 ans, ministre de l'Agriculture;
- James Hugh Faulkner, 41 ans, secrétaire d'Etat du Canada;
- André Ouellet, 35 ans, ministre de la Consommation et des Corporations;
- Daniel Joseph MacDonald, 56 ans, ministre des Affaires des anciens combattants;
- Marc Lalonde, 45 ans, ministre de la Santé nationale et du Bien-Etre social;
- Jeanne Sauvé, 52 ans, ministre de l'Environnement;
- Raymond Joseph Perreault, 48 ans, Leader du gouvernement au Sénat;
- Barnett Jerome Danson, 53 ans, ministre d'Etat chargé des Affaires urbaines;
- J. Judd Buchanan, 45 ans, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien;
- Roméo LeBlanc, 47 ans, ministre d'Etat (Pêcheries).

Les syndiqués de la Davie Shipbuilding tiendront une assemblée générale extraordinaire, dimanche

par Marc PLAMONDON

Une assemblée générale de quelque 1.200 membres du syndicat des employés de la Davie Shipbuilding aura lieu dimanche prochain. Cette assemblée extraordinaire, bénéficiera de la présence du président du Conseil central de Montréal, M. Michel Chartrand.

Cette assemblée se situe dans le contexte actuel où le syndicat de la Davie se voit déchiré par une lutte intersyndicale où la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) tient une large place. En effet, le mois dernier, nous avons appris, de bonne source, que l'exécutif du syndicat est largement divisé quant à l'affiliation à la CSN.

La fragilité de la situation avait d'ailleurs incité la haute direction de la centrale à faire oeuvre de consolidation dans ce syndicat depuis le début du printemps. Un permanent syndical a permis, depuis ce temps, de faire crever quelques abcès, mais il sera peut-être nécessaire d'amputer le malade de

quelques membres avant que l'infection se généralise.

Cette opération pourrait survenir à l'automne, lorsque de nouvelles élections à l'exécutif auront lieu.

D'ici là, les travailleurs de la Davie poursuivent leur lutte en vue de faire indexer leur salaire au coût de la vie. A ce propos, ils exigent de l'employeur une augmentation de \$0.40 l'heure, plus l'introduction d'une clause d'indexation dans leur convention collective.

La compagnie, pour sa part, se déclare prête à négocier l'indexation, dans la mesure où le syndicat acceptera de négocier une clause de flexibilité des métiers, c'est-à-dire de discuter une certaine polyvalence des ouvriers. Mais le syndicat exige de négocier d'abord l'indexation puis ensuite, la flexibilité des travailleurs.

Rappelons que la compagnie, à la suite de ralentissements de travail, verse déjà une augmentation de \$0.15 l'heure à titre d'allocation spéciale d'inflation.

3,000 débardeurs privés de travail

MONTREAL (PC) — Plus de 3.000 débardeurs membres du Syndicat international des marins canadiens, ont appris, hier, qu'ils seraient privés de travail aussi longtemps que durerait la grève des officiers et des ingénieurs contre l'Association des transporteurs des Grands Lacs.

Les quelque 900 officiers et ingénieurs ont débrayé, hier matin, paralysant ainsi 145 navires dans les Grands Lacs et la voie maritime du Saint-Laurent.

Ils sont membres de l'Union canadienne des officiers de marine marchande et de la Guilde de la marine marchande du Canada. Quant à l'Association des transporteurs, elle représente 15 compagnies maritimes.

Le syndicat des dockers d'ailleurs, qui compte environ 5.000 membres, a déjà promis de respecter les piquets de grève.

Les négociations ont été interrompues, mardi, sur la question des salaires et de l'indexation.

M. Gilles Gauthier, président du syndicat, a déclaré que les ingénieurs réclament la parité de salaires avec leurs collègues qui ne naviguent pas.

Quant aux officiers, ils gagnent

actuellement \$3.44 l'heure après cinq ans et ils veulent une hausse horaire de \$1 au cours de chacune des deux années de la convention collective projetée.

Les deux contrats de travail sont expirés depuis le 31 mai dernier.

L'Association des transporteurs, qui se montre relativement favorable aux hausses salariales, refuse d'indexer les salaires au coût de la vie.

La plupart des navires affectés par la grève transportent du minerai de fer vers les Grands Lacs et reviennent chargés de blé.

Il faudra au moins deux semaines, selon un porte-parole patronal, pour que les effets de la grève commencent à se faire sentir. Pour sa part, M. Gauthier a précisé que les officiers ne retourneront pas au travail avant au moins deux semaines, "à moins que le Parlement n'ordonne un retour au travail".

Le rapport d'un arbitre du ministère du Travail, qui souligne qu'un manque d'intérêt et de coopération de la partie syndicale a été déterminant dans la rupture des négociations, recommande des augmentations pour les officiers et les ingénieurs de l'ordre de 28 pour cent immédiatement, 12 pour cent au 1er juin 1975 et huit pour cent au 1er janvier 1976.

Holiday Magic suspend son recrutement

La compagnie Holiday Magic et sa filiale, la compagnie Sta-Power ont décidé de suspendre le recrutement de maîtres-distributeurs et de distributeurs généraux dans tout le territoire de la province de Québec.

Dans une réclamation publicitaire, publiée hier dans au moins un quotidien du matin, la compagnie explique: "Ladite décision fait suite au récent jugement prononcé à Montréal visant l'application de l'article 189 (1) (e) du Code criminel en ce qui concerne les ventes dites "pyramidales". Cette décision de la compagnie Holiday Magic limitée demeurera en vigueur jusqu'à ce que l'appel de ce jugement ait été entendu et décidé par les tribunaux d'appel.

"Entre-temps, poursuit la compagnie, il sera possible à tous les organisateurs, maîtres-distributeurs et distributeurs généraux, désireux de poursuivre auprès du consommateur la vente au détail des produits Holiday Magic et Sta-Power, de se procurer leurs produits au comptoir de la compagnie Holiday Magic limitée..."

Rappelons qu'à la suite de procédures entreprises par des anciens représentants de Holiday Magic, réclamant la restitution de l'argent perdu, tous les biens de la compagnie, notamment à Québec et à Montréal, y compris les produits, ont été saisis et placés sous une garde juridique.

VITE... VITE...

\$1,000,000 EN PRIX
3,100 GAGNANTS

SUPER LOTTO

QUANTITÉ LIMITÉE D'AÔÛT

TIRAGE: 23 AOÛT

à Québec aujourd'hui

Les arts convocations

Centre d'Art St-Laurent: galerie d'art, boutique d'artisanat et antiquités canadiennes.

La Porte d'Auteuil: émail et métallurgie de Jocelyne Poulin, au 27^e d'Auteuil.

Galerie d'Art Benedek-Grenier: Don A. Smith et Jordi Bonet, au 800 Place d'Youville.

Les 7 de la nouvelle figuration: exposition en atelier, galerie au centre d'achats Innovation.

Studio des Artistes Canadiens: Fortin, Tatossian, Richard, Cosgrove, Leclerc, 2255 boul. Laurier.

La Communauté des Baha'is du Québec: Rencontre-informations sur la Foi baha'ie, à 20h, chez M. et Mme Léo Zrudlo, 925, Bougainville. Thème: "Les martyrs de nos jours".

Conférence éducative de l'Église de Dieu Universelle: affiliée à l'Ambassador College, par Colin Wilkins, à l'Hôtel Château Bonne Entente, 3400, Chemin Ste-Foy, demain à 10h30.

spectacle

Laurence Lepage: chansonnier, au Parc des Gouverneurs, à 20h30.

théâtre

"Seuls les tilleuls mentent": de Michel André au Théâtre La Fenière à 21h.

cabaret

Bal Tabarin: 2 danseuses Stephanie et Electra.

cinéma

Ciné-musée: interruption jusqu'au 15 août.

LE CINÉMA À QUÉBEC

La classification des films est établie par l'Office des Communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.

— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre, (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

— Les appréciations des films sont établis sur les copies présentées dans la province de Québec.

- CANADIEN:** La Bonne Année (3) c à 7h et 9h.
- CANARDIERE:** La dernière maison sur la gauche (6) c à 1h, 3h50, 6h40, 9h30. Le sexe sauvage (6) c à 2h20, 5h10, 8h05.
- CAPITOL:** Le Filleul, c à 1h, 3h55, 6h40, 9h45. Les enrages de la moto, c à 2h30, 5h25, 8h20.
- CARTIER:** La Reine (4) c à 7h. The Great Gatsby (3) c à 9h.
- CINEMA DE PARIS:** Mama Dolores (5) c à 12h45, 4h05, 7h40. La Petite Aurore, c à 2h30, 5h50, 9h40.
- EMPIRE:** Glissements progressifs du plaisir (3) c à 1h, 3h, 5h, 7h, 9h.
- LAIRET:** Hitler: les dix derniers jours (4) c à 7h. Matricule 373 (5) c à 9h.
- LE BIJOU:** Mon nom est personne, c à 6h30 et 9h.
- LIDO:** Papillon, c(3) c à 8h.
- MIDI-MINUIT:** L'amour, un jeu de société, c à 12h30, 3h40, 6h50, 10h. Les mille et une nuits érotiques, c à 2h, 5h10, 8h20.
- ODEON: DAUPHIN:** L'Arnaque, (3) c à 12h, 2h20, 4h45, 7h15, 9h40.
- ODEON: FRONTENAC I:** Elle court, elle court la banlieue (4) c à 12h50, 4h20, 8h. Electra
- GLIDE in blue** (4) c à 2h25, 5h55, 9h45.
- ODEON: FRONTENAC 2** Un petit indien, c à 1h35, 5h, 8h20. Trois étoiles 36 chandelles, c à 3h20, 6h40, 9h55.
- FIGALLE:** Les maîtresses de vacances (6) c à 1h, 4h, 6h50, 9h50. Les Ardentés (7) c à 2h35, 5h30, 8h30.
- STE-FOY: ALOUETTE:** L'amour, un jeu de société, c à 6h15, 9h30. Les mille et une nuits érotiques, c à 7h45.
- STE-FOY: CHAMPLAIN:** Matricule 373 (5) c à 9h. Hitler les dix derniers jours (4) c à 7h.
- ST-ROMUALD:** Le crépuscule des crapules (5) c à 9h10. L'invincible dragon noir, (6) 7h30.

CINE-PARCS

- BELAIR:** Vivre et laisser mourir — Les Titans.
- BEAUPORT I:** Le Droit de naître — La Grande Java.
- BEAUPORT 2:** Mon nom est personne — Profession: Aventuriers.
- DE LA COLLINE:** Wang Fu n'a pas de pitié pour les canards boiteux. — Les amours d'Hercule.
- MONTMAGNY:** Mon nom est personne — Profession: Aventuriers.

RADIO-TELE



Marie Coquette

DODO: PAS DE PROBLEMES

Les émissions de variétés des "Beaux Dimanches", les "Tempos", sont morts. Vive Dodo! Le premier septembre à 19h30, Dominique Michel sera en vedette avec Benoît Marleau, Claude Michaud, Paul Berval et André Dubois dans le premier des quatre spectacles de variétés et de comédie qu'elle a enregistrés pour la saison prochaine.

Elle sera Margaret, Aurore l'enfant martyre, vamp, touriste américaine, Germaine Gloutnez, reine du foyer, etc. Il est dommage cependant qu'elle ne refasse pas cette fois son Michel Chartrand du dernier "Bye Bye" qui était un petit chef-d'oeuvre!

Radio-Canada a adopté la une formule déjà largement exploitée par les réseaux américains et qui fera certainement, ici aussi, fureur, surtout avec Dodo pour mener le spectacle tambour battant.

A la télévision, en fin de semaine, à Radio-Canada, quelques bonnes émissions sont à voir.

Vendredi, 21h30, Jean Rostand, le solitaire de Ville d'Avray et "Des goûts, des formes et des couleurs" à 22h. Mardi dernier, je me demandais de quoi pouvait avoir l'air le laboratoire de Jean Rostand; et bien, cette semaine, je serai comblée: il nous y introduira. La publicité de Radio-Canada mentionne (déjà) qu'il s'agit d'une "sorte d'atelier artisanal".

En fin de soirée, un film qui passe souvent il faut dire: "Un goût de miel", à minuit avec Rita Tushingham. On ne peut évidemment nous présenter plus souvent des films récents comme cela fut le cas avec "Les arpenteurs" dernièrement.

Samedi, un documentaire sur l'art préhistorique, à 14h: "Des bisons, des chevaux et des signes", et à

15h: "Les Jeux du Québec été 74". On y verra des démonstrations des disciplines suivantes: cyclisme, tennis, athlétisme, handball, crosse et tir à l'arc.

En fin de soirée, "Boom" de Joseph Losey avec Elizabeth Taylor et Richard Burton. Un poète, Ange de la mort, débarque chez une veuve qui a vu (ou fait) dépasser cinq maris...

Dimanche, il y a encore "Des goûts, des formes et des couleurs" à 14h et "Les Jeux du Québec été 74" à 15h30 (athlétisme, tennis, aviron, canotage et baseball), mais aussi "La flèche du temps", à 13h30, où il sera question d'un nouveau système pour franchir les dénivellations d'eau qui remplacera les écluses: la pente d'eau. J'espère qu'il sera toujours aussi fascinant de suivre les mouvements des bateaux avec ce nouveau système!



"Aurore l'enfant martyre" version Dodo; plus de rires que de pleurs.

En soirée, une des dernières émissions de "Quelle famille" en reprise avant le début de "La petite Patrie" en septembre et "Les Beaux Dimanches" dont les trois parties seront consacrées, la première à la locomotive, la seconde à la musique et la troisième à l'histoire contemporaine. "C'était hier" nous ramènera dimanche à l'histoire de l'Amérique du Sud entre 1945 et 1970. Bidonvilles, coups d'état en chaîne, guérilleros, révolution permanente, in-

terviews de Don Helder Camara, de Camillo Torres, ce prêtre bolivien, je crois, qui fut tué par la police, le phénomène Castro et des documents inédits sur la tentative d'invasion de la baie des Cochons, etc.

(14 ANS) RIVE-SUD (14 ANS)

Cinéma LIDO GALERIES ROND-POINT (145) TEL. 537-2272

Cinéma ST-ROMUALD 27, rue de l'Église, St-Romuald TEL. 539-5533

PAPILLON LE CRÉPUSCULE DES CRAPULES et 2e film L'INVINCIBLE DRAGON NOIR

4e SEM. 18 ANS adultes

l'amour Un jeu de société avec JOEY PFLUGER ANNE MARIE LEFRANÇOIS

Les Mille et une Nuits Erotiques couleur

MIDI-MINUIT 227 ST. ROSS (537-2272) SOCIÉTÉ: 12:30 - 1:40 5:00 - 10:00. Mille et une nuits érotiques: 2:00 - 5:10 - 8:20

ALOUETTE 2500 LAURIER (538-0592) SOCIÉTÉ: 6:15 - 8:30. Mille et une nuits érotiques: 1:40

SALLES CLIMATISÉES

FRANÇOIS LEVEILLÉE

CE SOIR DEMAIN DIMANCHE 9, 10, 11 août

Spectacle semaine et dimanche: 21h.00 Samedi: 21h.00 et 23h.00

Adm: \$1.00

LA BOITE EN VACANCES 28, Boulevard Champlain TEL.: 694-0861

CINÉMAS UNIS Votre guide des meilleurs films

2 GRANDS FILMS A NE PAS MANQUER! **14 ANS**

Lorsqu'un policier s'attaque à une "enquête explosive", la mort le guette à tout instant!

(aussi violent que "FRENCH CONNECTION")

HOWARD W. KOCH Production

MATRICULE 373

INSPIRED BY THE EXPLOITS OF EDDIE CAN

Une histoire sanglante qui vous fera frémir

ALEC GUINNESS SIMON WARD HITLER:

LES DIX DERNIERS JOURS (Hitler: The Last Ten Days)

Salles climatisées.

CHAMPLAIN HORAIRES: HITLER 7h.00, MATRICULE à 9h.00

2500 BOUL. LAURIER PLACE STE FOY, 656-0592

LAIRET 1044 AVENUE 523-5050

ENFIN ... de l'érotisme intellectuel

ALAN ROBEY, GAILLET

Glissements progressifs du plaisir

Salle Climatisée

EMPIRE HORAIRES: 11h, 1h, 3h, 5h, 7h, 9h

74 DE LA FABRIQUE, 692-2190

LA BONNE ANNEE

Des Demain

POUR TOUS

LINO VENTURA FRANCOISE FABIAN CHARLES GERARD

Der. jour: "L'Amour n'est qu'un mot" (14 ans)

Jusqu'à mardi seulement

Salle Climatisée

CANADIEN 2700 BOUL. LAURIER PLACE LAURIER, 656-9322

L'Enfer des Filles soumises! **18 ANS Adultes**

LES ENRAGÉS DE LA MOTO

JASON YUKON-LOIS MITCHELL-COULEUR

VF de The GODSON

A l'Affiche

CAPITOL 972, ST-JEAN, 522-6300

HORAIRE: Le Filleul à 1.00 - 3.55 - 6.40 - 9.45, MOTO à 2.40 - 5.25 - 8.20

Le Cabaret

EN VEDETTE: CLAUDE VALADE

Spectacles et danse tous les soirs (Sauf le lundi).

Pour renseignements: 647-2222

LOEWS Le Concorde Place Montcalm "Le plus prestigieux"

LA DERNIERE MAISON SUR LA GAUCHE

Un "suspens" insoutenable!

TERRIFIANT... INTRIGUANT... TERRIFIANT... INTRIGUANT... TERRIFIANT...

5e Semaine!

le Sexe Sauvage Ces hommes sont de véritables brutes!

CANARDIERE

GALERIES CANARDIERE, 661-8575 - STATIONNEMENT GRATUIT

LES CINEMAS ODEON

LE FILM AUX 7 OSCARS **POUR TOUS**

A L'AFFICHE!

ROBERT REDFORD PAUL NEWMAN ROBERT SHAW

L'ARNAQUE THE STING

LE DAUPHIN

Electro-Glide BLEUE

Son rêve... Une Moto Bleue! Pour l'obtenir... Il lui faut tuer son meilleur ami!

A L'AFFICHE!

elle court elle court la Banlieue

FRONTENAC I

3 ETOILES... 36 CHANDELLES

WALT DISNEY PRODUCTION

4e SEM.

Les moins de 14 ans \$1.00 EN TOUT TEMPS

UN PETIT INDIEN JAMES GARNER

FRONTENAC II

DU PONT & BOUL CHAREST INF. 589 9745

STATIONNEMENT INTERIEUR

PARC AUTO PAQUET & LALIBERTE

Trudeau encouragé par le ralentissement de la hausse du coût de la vie en juillet

OTTAWA (d'après PC et UPI) — L'indice des prix à la consommation a accusé, de nouveau, une hausse en juillet, mais le premier ministre Trudeau s'est dit, hier, quelque peu encouragé puisque cette augmentation était moindre qu'au cours du mois précédent.

Statistique Canada a rapporté, hier, que les prix à la consommation ont augmenté de 0,8 pour cent en juillet comparativement à 1,3 pour cent en juin et à 1,7 pour cent en mai, ce qui représentait dans ce dernier cas la hausse mensuelle la plus élevée depuis la guerre de Corée, au début des années 1950.

En plus de faire montre d'un certain optimisme, le premier ministre Trudeau a fait savoir que son gouvernement entendait utiliser tous les moyens à sa disposition pour contrer la montée inflationniste.

Il a ajouté que le gouvernement proposera des lois pour contrôler la hausse toujours croissante du coût de la vie, si cela se révélait nécessaire plus tard cette année.

COUT DE LA VIE

Le rapport de Statistique Canada précise que ce sont encore une fois les aliments qui ont été, en juillet, les grands responsables de la hausse générale de 0,8 pour

cent de l'indice des prix à la consommation.

Les prix des aliments ont, en effet, grimpé de 0,9 pour cent au cours du mois dernier, principalement à cause d'une nouvelle hausse du prix du boeuf de 2,7 pour cent.

Les autres facteurs importants ayant contribué à la dernière hausse mensuelle des prix ont été l'augmentation de 0,6 pour cent pour l'habitation, 2,2 pour cent pour la lecture et les loisirs, 0,8 pour cent pour les transports.

On note, enfin, une hausse de 0,4 pour cent dans le coût des soins personnels et de l'hygiène et de 0,3 pour cent pour l'habillement et les tabacs et alcools.

11,3 P.C. ANNUEL

Le taux d'inflation des prix à la consommation a maintenant atteint 11,3 pour cent annuel. Ce qui coûtait 60 cents en 1961 coûtait, en juillet 1974, un dollar.

ALIMENTS

Depuis un an, ce sont les prix des aliments qui mènent l'inflation, avec une augmentation de 15,2 pour cent pour le coût des repas pris à la maison et de 21,6 pour ceux mangés à l'extérieur.

Statistique Canada a noté

une hausse de 3,1 pour cent pour le porc, mais une baisse de 1,7 p.c. pour le poisson et de 1,4 p.c. pour la volaille.

Les fruits et les légumes ont présenté des mouvements variés, la baisse du prix des pommes de terre, de la laitue et des bananes ayant compensé la hausse du prix des pommes, du céleri, des carottes et des oignons. En moyenne, les prix des fruits et des légumes frais ont baissé respectivement de 1,2 et 1,4 pour cent.

Les produits laitiers ont augmenté de 0,3 p.c., les céréales de 0,5 p.c., les matières grasses et huiles de 1,2 p.c. (à cause de la margarine).

SUCRE-132 P.C.

Depuis un an, le prix du sucre a augmenté de 132 pour cent, ce qui entraîne la hausse des aliments où il entre comme composant important, comme les confitures et les boissons gazeuses. Pour juillet seulement, le prix du sucre a grimpé de 2 pour cent.

Enfin, pour clore le chapitre des aliments, on note une hausse générale des aliments congelés et des plats cuisinés.

Après les aliments, les hausses les plus importantes des prix ont été enregistrées aux chapitres de l'habitation (0,6

p.c.) et des transports (0,9 p.c.).

L'HABITATION

Au chapitre de l'habitation, outre une augmentation des loyers de 0,3 pour cent et de l'intérêt hypothécaire, les dépenses d'aménagement et d'entretien ont augmenté de 0,9 pour cent.

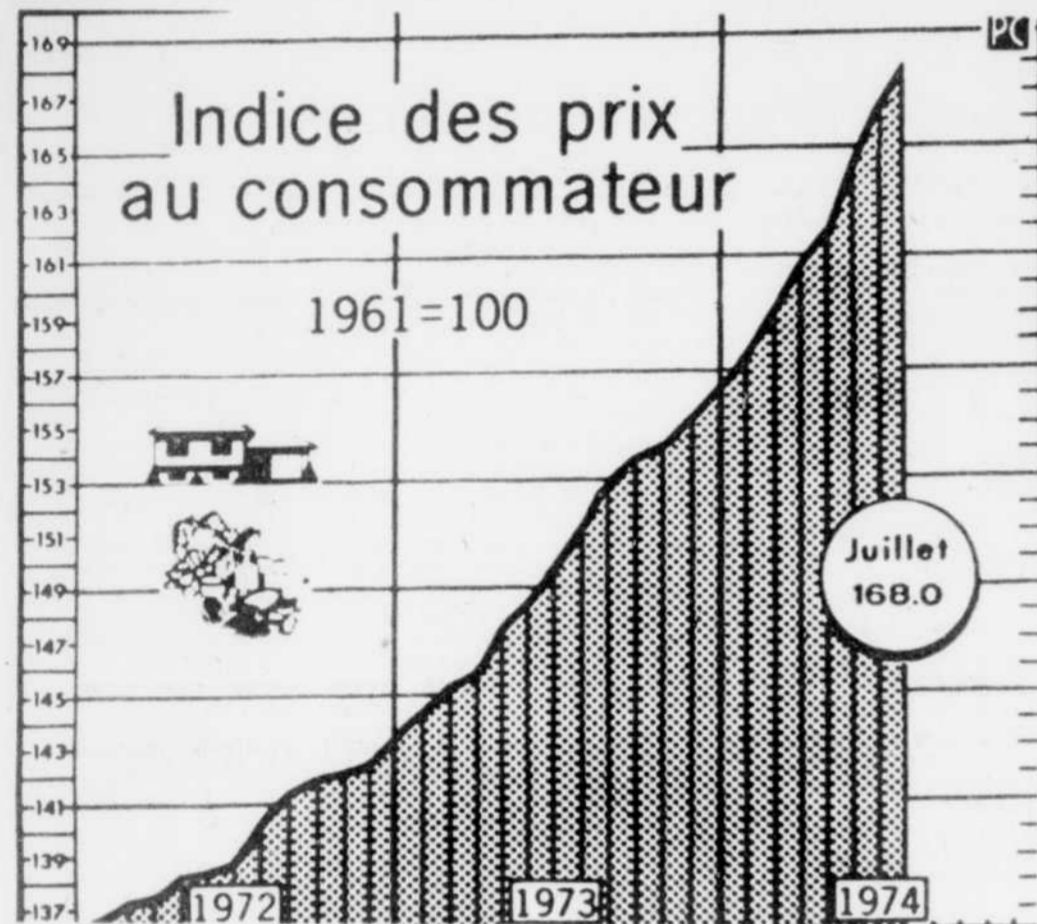
Pour ce qui est des transports, les trois-quarts de l'augmentation de 0,8 pour cent en juillet sont dus à une hausse des taux d'assurance automobile, principalement dans l'Est du pays.

AUTRES

Au chapitre de l'habillement, Statistique Canada note que "la plupart des éléments de ce groupe ont enregistré des augmentations mais les ventes de la mi-été de vêtements de dessus et de vêtements de sport ont modéré la hausse globale du prix de l'habillement" à 0,3 pour cent en juillet.

Les chaussures, par contre, ont augmenté de 0,5 pour cent.

Depuis un an, enfin, le coût des soins personnels et de l'hygiène ont augmenté de 8,7 pour cent, les loisirs, la formation et la lecture de 9,2 pour cent, les tabacs et les alcools de 5,5 pour cent.



Toujours plus haut

L'indice des prix à la consommation a accusé une hausse de 0,8 pour cent en juillet. Les aliments ont été les grands

responsables de cette hausse, le prix du boeuf représentant plus de la moitié de l'augmentation.

Changements à la circulation

A compter du mardi 13 août, date de l'ouverture de la Superfrancofête, la Cité universitaire sera fermée à la circulation de transit.

Les automobilistes qui n'ont pas la vignette de l'université devront payer pour avoir accès aux quatre entrées du campus. Par contre, ils seront libres de sortir de la cité et d'y revenir sans avoir à payer de nouveau, puisqu'on leur aura distribué des coupons attestant qu'ils ont déjà payé, pour la journée.

Par contre, l'accès au campus sera gratuit pour tous les visiteurs venant à pied, en autobus ou en taxi. Dans la journée du samedi 17 août, de 8 à 17 h, le quadrilatère formé par la Médecine, la Terrasse, les Sciences humaines et la sortie sur le boulevard Laurier sera réservée aux courses cyclistes et fermée à la circulation. Les circuits de la CTCUQ seront modifiés en conséquence.

Un autre pépin pour la Superfrancofête

La Superfrancofête risque de connaître un autre gros pépin, dès le départ, si des propriétaires et opérateurs de taxis concrétisent leur projet de manifestation. Les mécontents veulent dénoncer le choix de 32 taxis pour le transport des personnages de la manifestation, sélection qui ils considèrent arbitraire et injuste pour plusieurs.

La démonstration des chauffeurs doit avoir lieu, lundi, à l'aéroport de Québec, à l'arrivée des premiers dignitaires étrangers. Des menaces en ce sens ont été faites au représentant du ministère des Affaires extérieures, à Ottawa, selon M. Richard Bordeleau, directeur général de la firme Co-op, qui a signé le contrat de service de taxi avec le ministère.

M. Bordeleau prévoit que l'exécution du contrat de transport pourra rapporter quelque \$35.000 aux 32 opérateurs de taxis désignés, suivant un taux horaire de \$10.

Les protestataires prétendent que les personnes responsables du service de transport de la Superfrancofête auraient pu établir un système de rotation, pour au moins tous les propriétaires de taxis dont les véhicules répondent généralement aux critères.

Le contrat de location de service de taxi, signé mercredi, stipulait que la Co-op doit fournir des véhicules de marque "Chrysler" de couleur noir, et compléter avec des automobiles de marque et critères équivalents.

La sélection préliminaire faite par le directeur général de la Co-op a été révisée par le représentant du ministère des Affaires extérieures, M. Yvon Turcotte.

Une rencontre des 32 chauffeurs favorisés par le contrat est prévue pour aujourd'hui, alors qu'on leur transmettra les directives et les mesures protocolaires, indique M. Bordeleau.

LA CORPORATION DE LA VILLE DE ST-NICOLAS 1365, MARIE-VICTORIN St-Nicolas, Comté Lévis, QUÉBEC

AVIS PUBLIC

AVIS, est par les présentes, donné que la liste électorale pour la Ville de St-Nicolas a été déposée au bureau de la Corporation et déposée à ce même bureau, conformément à la Loi. QUE le bureau de révision, représenté par la C.M. Municipale a siégé conformément à la Loi. QUE la liste électorale pour la Ville de Saint-Nicolas est présentée en vigueur, conformément à la Loi.

ANDRÉ LANGLOIS, Président d'élection.

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que LES ENTREPRISES DENIS LAROCHELLE INC dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de ST-ISIDORE, CTE DORCHESTER, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à la Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 5e jour du mois de juillet 1973 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Dorchester le 19e jour du mois de juillet 1973 sous le numéro 150392. Daté à Québec ce 6e jour du mois d'août 1974.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

CANADA PROVINCE DE QUEBEC VILLE DE BEAUPORT

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné par M. Maurice Parent, secrétaire-treasorier soussigné, à l'effet qu'à sa assemblée du 5 août 1974, le conseil de ville de Beausport a adopté un règlement municipal portant le numéro 624 décrétant un emprunt de \$1.369.000 pour divers travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie dans le périmètre du centre d'achats dont la construction est projetée par Cambridge Leasholds et du boulevard de la Capitale. Qu'une assemblée publique aura lieu vendredi le 16 août 1974, de 7:00 à 9:00 heures p.m. à l'Hotel de Ville de Beausport afin de soumettre ledit règlement à l'approbation des électeurs-contribuables. Tous les propriétaires contribuables de la Ville de Beausport sont invités à assister à cette assemblée. Donné à Beausport ce 6 août 1974. Maurice Parent, Sec. Trés.

APPEL D'OFFRES 74-86 DEMOLITION DE RESIDENCES

PROPRIÉTAIRE: La Commission des Ecoles Catholiques de Québec, c.s. Me Jules Frémont, c.r., secrétaire, 1460, Chemin Ste-Foy, Québec 6, P.Q. La Commission des Ecoles Catholiques de Québec demande des soumissions pour la démolition de résidences situées dans le quadrilatère compris entre les rues Julien, Blvd Dorchester, Papineau et la rue donnant accès au Blvd Laurent, y compris leurs dépendances tels que: abris, garage, hangar, etc... et pour le remplissage et le réglage de tout le terrain à l'intérieur du périmètre du dit quadrilatère. Seuls sont autorisés à soumissionner les personnes, sociétés, compagnies ou corporations ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec. La soumission de chaque entrepreneur devra être accompagnée soit d'un cautionnement de soumission au montant de 10% de la valeur du contrat et valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, soit d'un chèque visé d'une banque à charte canadienne ou d'une caisse populaire au montant de 10% de la valeur du contrat. Ce cautionnement ou ce chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission des Ecoles Catholiques de Québec. Ce cautionnement devra être accompagné d'une lettre d'intention d'une banque à charte canadienne, d'une caisse populaire ou d'une compagnie d'assurance garantissant au propriétaire l'exécution du contrat sous forme de chèque accepté ou d'une police d'assurance (performance bond) pour cinquante pour cent (50%) de la valeur du contrat, remis dans une enveloppe cachetée et une compagnie d'assurance au nom et aux frais de l'entrepreneur et au bénéfice de la Commission des Ecoles Catholiques de Québec, s'il obtient le contrat. Le soumissionnaire devra être en mesure de fournir une police d'assurance responsabilité civile d'entrepreneur, dont la limite inclusive sera de \$500.000. L'entrepreneur devra se conformer aux règlements municipaux en ce qui a trait à la sécurité, à la circulation, les permis de démolition et l'élimination de la poubelle et des débris. Les soumissionnaires pourront se procurer une (1) copie complète des documents contractuels, ainsi que deux (2) copies de la formule de soumission au bureau de la Commission des Ecoles Catholiques de Québec, 630, ouest, rue Christophe-Colomb, Québec 6, P.Q. à compter du 12 août 1974, de 10:00 heures à 16:30 heures. Les soumissions (l'original et une copie) dans des enveloppes cachetées et adressées à 630 ouest, rue Christophe-Colomb, Québec 6, P.Q. seront reçues pas plus tard que le jeudi le 29 août 1974 à ou avant 11:00 heures A.M. heure en vigueur localement. La mention "Soumission pour la démolition et le réglage de terrain sur les rues Julien et Papineau devra apparaître sur l'enveloppe de soumission. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture publique des soumissions qui aura lieu le 29 août 1974 à 11:00 hres a.m. à 630 ouest, rue Christophe-Colomb. La Commission des Ecoles Catholiques de Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Me Jules Frémont, c.r. Secrétaire Général.

Donné à Québec, ce 6ième jour d'août 1974.

Donné à Québec, ce 6ième jour d'août 1974.

Donné à Québec, ce 6ième jour d'août 1974.

Donné à Québec, ce 6ième jour d'août 1974.

Donné à Québec, ce 6ième jour d'août 1974.

Donné à Québec, ce 6ième jour d'août 1974.

Donné à Québec, ce 6ième jour d'août 1974.

Donné à Québec, ce 6ième jour d'août 1974.

Donné à Québec, ce 6ième jour d'août 1974.

Donné à Québec, ce 6ième jour d'août 1974.

Donné à Québec, ce 6ième jour d'août 1974.

Donné à Québec, ce 6ième jour d'août 1974.

Donné à Québec, ce 6ième jour d'août 1974.

Donné à Québec, ce 6ième jour d'août 1974.

Donné à Québec, ce 6ième jour d'août 1974.

Donné à Québec, ce 6ième jour d'août 1974.

Donné à Québec, ce 6ième jour d'août 1974.

Donné à Québec, ce 6ième jour d'août 1974.

Donné à Québec, ce 6ième jour d'août 1974.

Donné à Québec, ce 6ième jour d'août 1974.

Donné à Québec, ce 6ième jour d'août 1974.

Donné à Québec, ce 6ième jour d'août 1974.

Donné à Québec, ce 6ième jour d'août 1974.

LE Syndicat DE QUÉBEC

• MAIL ST-ROCH • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS

VENTE DE BLANC

VENTE DE BLANC

VENTE DE BLANC

A. Nappes en pure toile de lin
Une table bien garnie est souvent mise en valeur par une belle nappe. N'attendez plus: nous vous offrons un choix de 4 imprimés dans 12 teintes assorties pour cette belle nappe en pure toile, lavable à la machine.
Dim.: 52" x 70".
Valeur de 4.49

B. Linges à vaisselle
Voici 2 modèles au choix, en mélange de toile de lin et coton. Teintes variées.
● Modèle à rayures, 24" x 36".
Valeur de 1.00

C. Oreillers
Oreiller rembourré de fibre de polyester, le meilleur du genre. Facile d'entretien, il se lave et sèche à la machine, tout en demeurant confortable et rebondissant. Exempt d'allergies. Enveloppe à motif floral géant. 19" x 25".
Valeur de 6.99

D. Oreiller de plumes de poulet et d'oie de la meilleure qualité, lavées à fond et stérilisées. Enveloppe en coutil de coton, à motif floral. 19" x 25".
Valeur de 4.99

Spécial 3⁷⁷

Spécial .77

Spécial .77

Spécial 5⁷⁷

Spécial 4²⁷

Syndicat, Nappes et linge, Centre-Ville, 5e étage, Place Laurier et Place Fleur de Lys.
Commandes postales et téléphoniques acceptées. Composez 524-8411

Les tirs continuent à Chypre et l'impasse se confirme à Genève

D'après AFP, Reuter, UPI, PA et PC — Les ministres des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, Grèce et Turquie se sont rencontrés hier soir à Genève pour reprendre leurs négociations de recherche de la paix à Chypre, sans qu'aucun progrès n'ait été enregistré, alors que leur conférence fut encore une fois assombrie par la persistance des violations du cessez-le-feu dans l'île.

Les représentants des trois parties ont décidé de se retrouver ce soir à Genève, mais les observateurs entretiennent peu d'espoirs d'entente car la Grèce soutient toujours que la consolidation du cessez-le-feu est un problème prioritaire, alors que la Turquie tient pour acquis tout aussi mordicus que la déclaration signée le 30 juillet, à l'issue de la première phase de la conférence, est un tout qui devait être appliqué globalement.

COMITES CREES

A l'initiative de M. James Callaghan, qui a déployé des efforts de conciliateur, les ministres sont convenus de la création de trois comités d'experts. Le premier de ceux-ci aura pour tâche d'examiner le rapport du groupe militaire chargé de délimiter les lignes de cessez-le-feu. Le secrétaire au Foreign Office a annoncé aux journalistes qu'il s'attendait à ce que ce travail soit terminé dans l'après-midi d'aujourd'hui, et que les représentants militaires puissent présenter leurs conclusions à temps pour la réunion des ministres.

Le second comité aura pour tâche de rendre compte des progrès réalisés dans le déroulement de l'échange des prisonniers civils et militaires, prévu par la déclaration du 30 juillet. Ce comité sera assisté dans sa tâche par des représentants de la Croix-Rouge.

Le troisième groupe d'experts devra définir les moyens de mener à bien l'évacuation par les forces grecques et chypriotes grecques des enclaves turques qu'elles occupent.

Lors d'une conférence de presse qu'il a donnée à son arrivée à Genève, M. James Callaghan a estimé que la clause de la déclaration de Genève qui exige cette évacuation n'avait pas été respectée. Le secrétaire au Foreign Office a précisé qu'il n'entendait pas accuser un pays mais qu'il cherchait à "désamorcer" la situation explosive qui règne dans l'île.

Au cours d'un entretien qu'il avait eu avec M. Callaghan avant l'ouverture de la conférence, M. Turan Gunes avait mis l'accent sur le lien existant entre la consolidation du cessez-le-feu et la protection de la communauté turque de l'île. La Turquie fournira, a annoncé M. Callaghan, une liste des villages turcs qui sont encore aux mains des forces grecques et chypriotes grecques.

MM. Mavros, Gunes et Callaghan jetteront aujourd'hui un premier coup d'oeil aux travaux des comités, puis ils seront rejoints le lendemain par les délégations chypriote turque et chypriote grecque conduites par MM. Rauf Denktaş et Olafos Clerides.

M. Clerides, qui a rendu publics, hier, à Chypre, les noms des sept ministres de son nouveau gouvernement, est arrivé peu après en Grèce où il devait rencontrer le premier ministre, M. Caramanlis, pour harmoniser les positions d'Athènes et de Nicosie à la conférence de Genève.

Le secrétaire général de l'Onu, M. Kurt Waldheim, également à Genève, rencontrera privément M. Glafcos Clerides, de même que les trois dirigeants de la conférence, MM. Callaghan, Mavros et Gunes.

Comme on le sait, le Dr Kissinger a également sur place un proche collaborateur, M. Arthur Hartman, secrétaire d'Etat adjoint pour les Affaires européennes. Il jouera à Genève un rôle d'observateur "discret". Il a rendu compte hier à M. Callaghan des entretiens qu'il a eus avec les représentants d'Ankara, Nicosie et Athènes où il s'est rendu ces derniers jours. Il a également rencontré hier Mgr Makarios à Londres.

M. Hartman a également l'intention d'avoir à Genève des conversations séparées avec MM. Gunes, Mavros et Waldheim.

L'URSS s'en mêle

L'URSS est également ouvertement entrée hier soir à Genève, dans la négociation chypriote. Son observateur officiel, M. Victor Minine, chef du département de Méditerranée orientale au ministère des Affaires étrangères, s'est en effet entretenu avec MM. Mavros et Gunes.

M. Gunes, apprend-on de source turque bien informée, a notamment demandé à M. Minine des précisions sur le projet prêté à l'Union soviétique d'appuyer Athènes en plaçant sa cause devant le Conseil de sécurité si la Grèce envisageait de demander une délimitation de l'île. Une telle possibilité inquiète doublement Ankara, souligne-t-on de même source. D'une part, sa position est moins forte au Conseil de sécurité qu'à la conférence tripartite. D'autre part, une délimitation de Chypre l'obligerait à retirer ses troupes de l'île.

De source grecque, on indique seulement qu'"une telle idée est dans l'air". "Elle n'est pas assez précise pour qu'on en parle", précise-t-on. M. Mavros n'avait pas hésité cependant, constatent les observateurs, à brandir, dès son arrivée, la menace de dénoncer l'accord tripartite du 30 juillet pour en revenir à la résolution du Conseil de sécurité du 20, plus impérative sur le retrait des troupes turques.

L'intervention de M. Minine, venant après les démarches des ambassadeurs d'URSS à Athènes et Ankara, a été d'autant plus remarquée à Genève que l'Union soviétique avait été complètement absente des ouïsses des négociations de juillet.

LES COMBATS CONTINUENT

Un millier d'hommes, sous la conduite de Gardes nationaux chypriotes, ont lancé une offensive contre deux villages chypriotes turcs proches de la ville de Paphos, Vrega et Aydin, qui menacent de tomber, annonça hier soir l'ambassade de Turquie à Londres, en se fondant sur un télégramme diplomatique en provenance d'Ankara.

La tension était par ailleurs très vive, hier soir, dans la vieille ville de Nicosie, à la suite des graves incidents qui se sont déroulés en début d'après-midi. Ce secteur, qui s'étend dans la moitié sud de la ville, entre la Ligne verte et les remparts, a été bombardé pendant plusieurs heures au mortier. Les rues étroites étaient prises en enfilade par les rafales d'armes lourdes.

Il n'était pas possible au moment où se déclaraient ces incidents, de déterminer comment ils avaient exactement commencé. Toutefois, ils ont très vite dégénéré.

Quelques tirs sporadiques d'armes lourdes retentissaient encore à la tombée du jour dans la vieille ville.

Selon le porte-parole des Nations unies, les forces chypriotes turques ont tenté, hier, de progresser le long de la Ligne verte à Nicosie. Il n'a cependant pas pu préciser l'importance de l'avance turque.

Les échanges de tirs ont eu lieu en plusieurs points de la Ligne verte à Nicosie, et également à l'est de la capitale. Des mortiers, des mitrailleuses lourdes et des cocktails Molotov ont notamment été utilisés au cours des incidents qui s'y sont déroulés.

Les échanges de coups de feu se sont par ailleurs encore poursuivis sporadiquement pendant toute la nuit dernière, dans la capitale chypriote, tout au long de la Ligne verte patrouillée par les militaires canadiens participant à la force internationale de Paix à Chypre. Les efforts des soldats canadiens en vue de mettre un terme au combat ont été vains.

Pendant toute la nuit, alors que des hélicoptères survolaient la zone de démarcation, les militaires canadiens, chargés du maintien de la paix dans ce secteur, avaient pourtant redoublé d'efforts pour amener les combattants à respecter les termes de l'accord de cessez-le-feu.

Ces escarmouches entre Chypriotes turcs et grecs sont intervenues après que des représentants de l'Onu et des parties combattantes se furent mis d'accord sur le tracé d'une nouvelle ligne de démarcation. Ces escarmouches auraient été provoquées par des expéditions turques au-delà de cette ligne, en territoire grec.

En dépit des nombreux coups de feu, on ne note aucune blessure chez les Canadiens.

arrivé peu après en Grèce où il devait rencontrer le premier ministre, M. Caramanlis, pour harmoniser les positions d'Athènes et de Nicosie à la conférence de Genève.

Le secrétaire général de l'Onu, M. Kurt Waldheim, également à Genève, rencontrera privément M. Glafcos Clerides, de même que les trois dirigeants de la conférence, MM. Callaghan, Mavros et Gunes.

Comme on le sait, le Dr Kissinger a également sur place un proche collaborateur, M. Arthur Hartman, secrétaire d'Etat adjoint pour les Affaires européennes. Il jouera à Genève un rôle d'observateur "discret". Il a rendu compte hier à M. Callaghan des entretiens qu'il a eus avec les représentants d'Ankara, Nicosie et Athènes où il s'est rendu ces derniers jours. Il a également rencontré hier Mgr Makarios à Londres.

M. Hartman a également l'intention d'avoir à Genève des conversations séparées avec MM. Gunes, Mavros et Waldheim.

L'URSS s'en mêle

L'URSS est également ouvertement entrée hier soir à Genève, dans la négociation chypriote. Son observateur officiel, M. Victor Minine, chef du département de Méditerranée orientale au ministère des Affaires étrangères, s'est en effet entretenu avec MM. Mavros et Gunes.

M. Gunes, apprend-on de source turque bien informée, a notamment demandé à M. Minine des précisions sur le projet prêté à l'Union soviétique d'appuyer Athènes en plaçant sa cause devant le Conseil de sécurité si la Grèce envisageait de demander une délimitation de l'île. Une telle possibilité inquiète doublement Ankara, souligne-t-on de même source. D'une part, sa position est moins forte au Conseil de sécurité qu'à la conférence tripartite. D'autre part, une délimitation de Chypre l'obligerait à retirer ses troupes de l'île.

De source grecque, on indique seulement qu'"une telle idée est dans l'air". "Elle n'est pas assez précise pour qu'on en parle", précise-t-on. M. Mavros n'avait pas hésité cependant, constatent les observateurs, à brandir, dès son arrivée, la menace de dénoncer l'accord tripartite du 30 juillet pour en revenir à la résolution du Conseil de sécurité du 20, plus impérative sur le retrait des troupes turques.

L'intervention de M. Minine, venant après les démarches des ambassadeurs d'URSS à Athènes et Ankara, a été d'autant plus remarquée à Genève que l'Union soviétique avait été complètement absente des ouïsses des négociations de juillet.

LES COMBATS CONTINUENT

Un millier d'hommes, sous la conduite de Gardes nationaux chypriotes, ont lancé une offensive contre deux villages chypriotes turcs proches de la ville de Paphos, Vrega et Aydin, qui menacent de tomber, annonça hier soir l'ambassade de Turquie à Londres, en se fondant sur un télégramme diplomatique en provenance d'Ankara.

La tension était par ailleurs très vive, hier soir, dans la vieille ville de Nicosie, à la suite des graves incidents qui se sont déroulés en début d'après-midi. Ce secteur, qui s'étend dans la moitié sud de la ville, entre la Ligne verte et les remparts, a été bombardé pendant plusieurs heures au mortier. Les rues étroites étaient prises en enfilade par les rafales d'armes lourdes.

Il n'était pas possible au moment où se déclaraient ces incidents, de déterminer comment ils avaient exactement commencé. Toutefois, ils ont très vite dégénéré.

Quelques tirs sporadiques d'armes lourdes retentissaient encore à la tombée du jour dans la vieille ville.

Selon le porte-parole des Nations unies, les forces chypriotes turques ont tenté, hier, de progresser le long de la Ligne verte à Nicosie. Il n'a cependant pas pu préciser l'importance de l'avance turque.

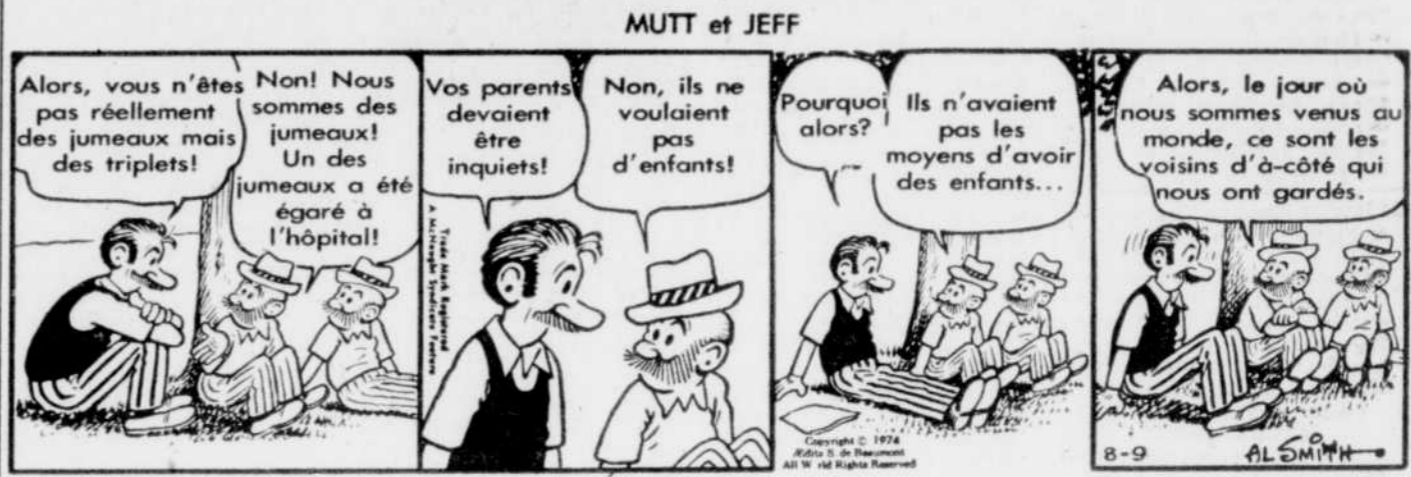
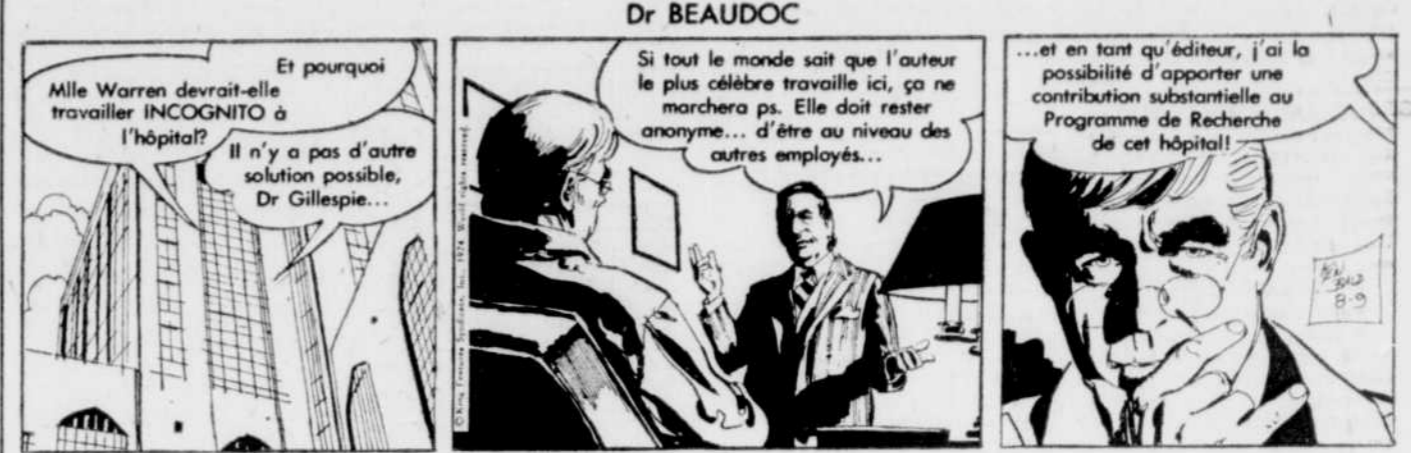
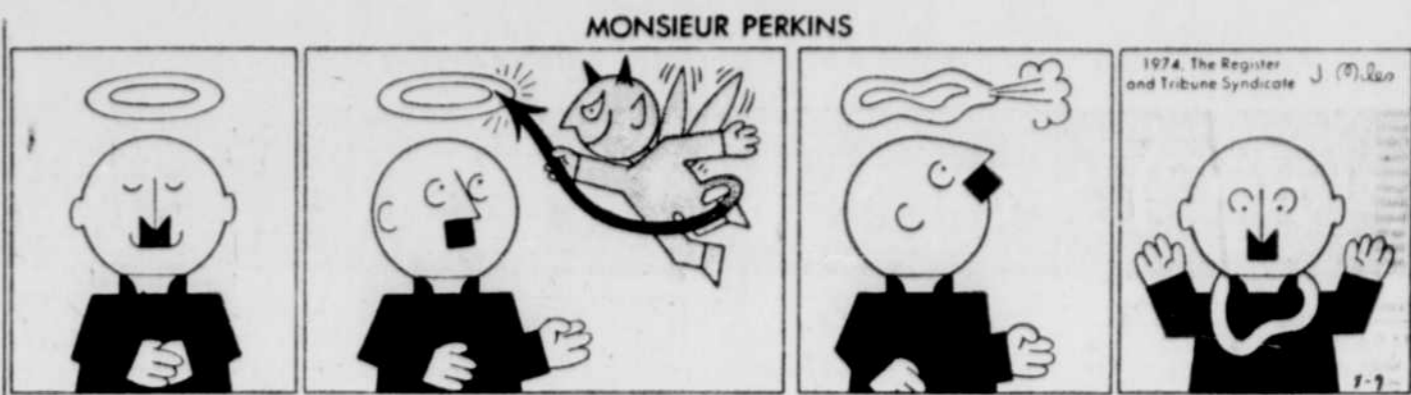
Les échanges de tirs ont eu lieu en plusieurs points de la Ligne verte à Nicosie, et également à l'est de la capitale. Des mortiers, des mitrailleuses lourdes et des cocktails Molotov ont notamment été utilisés au cours des incidents qui s'y sont déroulés.

Les échanges de coups de feu se sont par ailleurs encore poursuivis sporadiquement pendant toute la nuit dernière, dans la capitale chypriote, tout au long de la Ligne verte patrouillée par les militaires canadiens participant à la force internationale de Paix à Chypre. Les efforts des soldats canadiens en vue de mettre un terme au combat ont été vains.

Pendant toute la nuit, alors que des hélicoptères survolaient la zone de démarcation, les militaires canadiens, chargés du maintien de la paix dans ce secteur, avaient pourtant redoublé d'efforts pour amener les combattants à respecter les termes de l'accord de cessez-le-feu.

Ces escarmouches entre Chypriotes turcs et grecs sont intervenues après que des représentants de l'Onu et des parties combattantes se furent mis d'accord sur le tracé d'une nouvelle ligne de démarcation. Ces escarmouches auraient été provoquées par des expéditions turques au-delà de cette ligne, en territoire grec.

En dépit des nombreux coups de feu, on ne note aucune blessure chez les Canadiens.



Ils ont donné leur sang



D'après PC — Le lieutenant John McGrath, âgé de 26 ans, de Neufchâtel, que l'on voit embrasser son fils sous les yeux de sa femme Reine, était l'un des sept militaires canadiens blessés à Chypre et rapatriés, hier. L'avion ramenait également le corps du soldat Gilbert Perron, tué il y a trois jours.

Des échanges de coups de feu se sont par ailleurs encore poursuivis sporadiquement pendant toute la nuit dernière, dans la capitale chypriote, tout au long de la Ligne verte patrouillée par les militaires canadiens participant à la force internationale de Paix à Chypre. Les efforts des soldats canadiens en vue de mettre un terme au combat ont été vains.

Pendant toute la nuit, alors que des hélicoptères survolaient la zone de démarcation, les militaires canadiens, chargés du maintien de la paix dans ce secteur, avaient pourtant redoublé d'efforts pour amener les combattants à respecter les termes de l'accord de cessez-le-feu.

Ces escarmouches entre Chypriotes turcs et grecs sont intervenues après que des représentants de l'Onu et des parties combattantes se furent mis d'accord sur le tracé d'une nouvelle ligne de démarcation. Ces escarmouches auraient été provoquées par des expéditions turques au-delà de cette ligne, en territoire grec.

En dépit des nombreux coups de feu, on ne note aucune blessure chez les Canadiens.

Règles nouvelles pour le financement électoral

WASHINGTON (Reuter) — Quelques heures avant la démission du président Nixon, la Chambre des représentants a adopté un projet de loi limitant et imposant des règles au financement des campagnes électorales, afin de rectifier les abus qu'a révélés, l'affaire Watergate.

594 années de prison pour Henley le sadique

SAN ANTONIO, Texas (AFP) — Elmer Wayne Henley, 18 ans, a été condamné à un total de 594 ans de prison par un tribunal de San Antonio (Texas), hier, pour son rôle dans le massacre de 27 jeunes gens, après des orgies et tortures sexuelles. Les cadavres des victimes avaient été découverts dans plusieurs charniers de la région, l'année dernière.

Henley avait été reconnu coupable, en juillet, de l'assassinat de six des victimes.

Le juge Preston Dial, a infligé au jeune criminel six peines cumulatives de 99 ans.

Henley a répondu fermement "non monsieur" lorsque le juge lui a demandé, avant d'imposer chaque peine, s'il avait quoi que ce soit à dire.

Le procureur Don Lambright a déclaré, après le jugement, que les peines étaient cumulatives, car le jeune dévoyé devait passer le restant de ses jours en prison.

Il prévoit un fonds fédéral pour le financement des candidats à la présidence et établit un organe de surveillance pour enquêter sur les éventuelles violations de la loi.

L'enquête Watergate a révélé que des milliers de dollars destinés au financement de la campagne de réélection du président Nixon ont été utilisés pour financer l'opération du cambriolage du siège du Parti démocrate.

Pour réduire l'influence des grandes compagnies ou des millionnaires, la loi limite à 2.000 dollars la contribution qu'un individu peut faire en faveur d'un candidat pour une élection présidentielle (ensemble des primaires et nationales).

Les comités politiques ne pourront contribuer plus de 10.000 dollars envers un candidat pour les diverses phases d'une présidentielle.

Un candidat à la présidence ne pourra pas dépenser plus de dix millions de dollars pour des primaires et de 20 millions de dollars pour une présidentielle.



Une journée sans LE SOLEIL c'est comme un jour sans soleil...



AGATHE PROBLEMES DE L'AGE DE PIERRE